



**COMPTE-RENDU  
DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 18 MARS 2022  
Salle du conseil municipal**

**Etaient Présents :** Anne-Marie BONOT, Christine BUCHON, Charles CROXO, Stéphanie CROXO, Cyril OZIL, Sylvain OZIL, Caroline RECHT, Jean-Luc SAUVAYRE.

**Absents Excusés :** Éric LAFONT (procuration à Stéphanie CROXO), Jean-Michel LAINE (procuration à Jean-Luc SAUVAYRE), Sébastien BOURGUET (procuration à Caroline RECHT)

**Secrétaire de séance :** Anne-Marie BONOT.

**Ordre du jour :**

1. Validation du Compte de gestion 2021 :
2. Validation du Compte administratif 2021 :
3. Affectation du résultat 2021 sur 2022 :
4. Tableau de suivi des emplois 2022,
5. Validation du contrat territorial avec le Conseil Départemental
6. Validation de la convention de financement et transfert de gestion avec le Conseil Départemental pour l'aménagement RD7 /et 191,
7. Validation de la convention d'occupation temporaire du domaine public avec le Conseil Départemental pour l'aménagement RD7 et 191
8. Modification de la demande de DETR 2022 (RD7),
9. Demande de DSIL pour la toiture du Temple d'Euzet,
10. Validation de la nouvelle convention CLARA (campagne de stérilisation des chats libres).
11. Divers

**Signature du compte-rendu de la précédente réunion et des délibérations.**

Le quorum est atteint, ouverture de la séance à 18H31.

**1. Validation du Compte de gestion 2021 :**

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2021 a été réalisée par le Receveur Municipal.

Après vérification, le compte de gestion 2021, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif 2021 de la commune

<b>Dépenses fonctionnement :</b>	<b>217 560.60 €</b>	<b>Recettes fonctionnement :</b>	<b>325 507.77 €</b>
<b>Dépenses investissement :</b>	<b>172 126.44 €</b>	<b>Recettes investissement :</b>	<b>58 735.30 €</b>

Le compte de gestion 2021 étant adopté à l'unanimité, les membres du conseil procède à la signature de la délibération le validant.

**2. Validation du Compte administratif 2021 :**

Afin de procéder au vote Mr le Maire quitte la séance

Stéphanie CROXO présente le compte administratif :

<b>Dépenses fonctionnement :</b>	<b>217 560.60 €</b>	<b>Recettes fonctionnement :</b>	<b>325 507.77 €</b>
<b>Dépenses investissement :</b>	<b>172 126.44 €</b>	<b>Recettes investissement :</b>	<b>58 735.30 €</b>

**Adopté à l'unanimité.**

Le compte administratif 2021 étant adopté à l'unanimité, les membres du conseil procède à la signature de la délibération le validant.

**3. Affectation du résultat 2021 sur 2022 :**

Mme Stéphanie Croxo soumet l'affectation du résultat.

**Reports :**

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 77 293.38 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 330 847.77 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (déficit - 001) de la section d'investissement de : - 113 391.14€

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 107 947.17 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 36 097.76 €

Compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 36 097.76 euros

Ligne 002 : excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 402 697.18 euros.

**Adopté à l'unanimité.**

Mr le Maire revient dans la salle et reprend la présidence de la séance

**4. Tableau de suivi des emplois 2022.**

Il n'y a pas de changement dans le tableau des emplois communaux.

**Adopté à l'unanimité.**

**Travaux de sécurisation de la RD7**

Les travaux de sécurisation de la RD7 nécessitent de prendre trois délibérations :

**5. Validation du contrat territorial avec le Conseil Départemental**

Mr le maire propose la signature du contrat territorial.

**Adopté à l'unanimité.**

**6. Validation de la convention de financement et transfert de gestion avec le Conseil Départemental pour l'aménagement RD7 /et 191,**

Mr le maire propose la signature d'une convention de co-maitrise d'œuvre avec le CD30 pour traverser d'agglomération à hauteur de : 200.000 €

**Adopté à l'unanimité.**

**7. Validation de la convention d'occupation temporaire du domaine public avec le Conseil Départemental pour l'aménagement RD7 et 191**

**Adopté à l'unanimité.**

**8. Modification de la demande de DETR 2022 (RD7),**

Demande de DETR concernant la mise en sécurité de la RD7

Mr le maire expose qu'il est nécessaire de prendre une délibération qui annule et remplace la précédente afin qu'il puisse demander une DETR en 2022 à hauteur de 410.682,67 €

**Adopté à l'unanimité.**

**9. Demande de DSIL pour la toiture du Temple d'Euzet,**

Toutes les demandes de subventions faites en 2021 ont été négatives. Il est proposé de redéposer une demande de DSIL pour l'année 2022 permettant, si elle nous est accordée, de réaliser les travaux qui s'imposent sur la toiture. Le plan de financement sera le suivant :

Fonds de concours d'Alès Agglo : 18.000 € (21 % du coût total)

DSIL : 51.339 € (59 % du coût total)

Reste à charge de la commune : 17.334 € (20 % du coût total)

**Adopté à l'unanimité.**

**10. Validation de la nouvelle convention CLARA (campagne de stérilisation des chats libres).**

Délibération pour la validation de la nouvelle convention CLARA (campagne de stérilisation des chats libres).

Stéphanie CROXO propose que nous fassions une convention valable deux ans.

**Adopté à l'unanimité.**

.....

**11. Divers**

- ✓ Frelons : Mr LEGUEUX, qui est notre interlocuteur et référent dans la lutte contre les frelons asiatiques, nous fait part de son expérience sur le piégeage de ces insectes qui s'avère très efficace car il n'a reçu aucune demande d'intervention

l'année dernière sur les communes équipées. La mise à disposition est gratuite pour les administrés qui en font la demande. Le piège vaut 4.75 € l'unité. Généralement, les communes en commandent 40 pièces (152€ + frais de port, soit un total TTC de 195.90€). Le conseil donne son aval à Mr le Maire pour cette acquisition.

- ✓ Mme MERCANTE et Mr MIREAU souhaitent la signature d'une convention de pâture validé par une délibération du conseil municipal le 5 avril 2019. Il est proposé d'étudier leur requête.  
Christine BUCHON fait part de son désaccord sachant qu'il ne réside pas sur le village, leur installation n'y est pas non plus. Ils ont la possibilité de faire paître leur troupeau sur la commune de St Just. Elle préférerait que nous cherchions un chevrier ayant tous les agréments pour qu'il s'installe sur le village. Elle rappelle que nous ne pouvons faire pâturer que le long des pistes et que, si nous leur donnons l'autorisation qu'ils demandent nous ne pourrions plus faire venir quelqu'un d'autre faute de superficies pâturables.  
Le conseil s'abstient à l'unanimité et demande la fourniture des documents officiels avant la signature de toute convention.
- ✓ Polygone : l'étude de faisabilité et des esquisses ont été réalisés par l'architecte que nous avons missionné.  
Ces travaux donnent lieu à facture d'un montant de : 11.200 €  
Le conseil valide à l'unanimité les frais engagés dans le cadre de la réalisation d'un pôle multiservices et paysagé.
- ✓ Stéphanie CROXO et Christine BUCHON au vue des récentes augmentations du gaz, se sont préoccupées de l'isolation et du chauffage du logement que la commune loue sise Rue du temple,  
Une entreprise spécialisée dans l'isolation nous a remis un devis d'un montant de 926,29 € pour isoler les combles (46m<sup>2</sup>).  
Facture qui pourrait être ramenée à 696 € si une subvention peut être obtenue.  
Sur présentation du devis, il est décidé de procéder à la réalisation des travaux.  
D'autre part, deux entreprises ont réaliser des devis afin de remplacer la chaudière actuelle au gaz par une pompe à chaleur air /eau. Une troisième entreprise a été sollicitée.  
Jean-Luc SAUVAYRE propose également d'étudier la mise en place d'une climatisation réversible ou la mise en place de radiateurs nouvelles générations et d'étudier la solution de panneaux solaires.  
La décision est reportée, dans l'attente d'autres devis.
- ✓ Lors d'une réunion du conseil d'école, la maîtresse nous a fait part de son besoin de renouveler le parc d'ordinateurs de ses élèves. Deux devis ont été réalisés, l'un avec du matériel reconditionné l'autre avec du neuf.  
Après étude des deux devis, le conseil opte pour le moins onéreux et donne son aval à Mr le Maire pour réaliser l'acquisition de 5 ordinateurs sous Windows 10 + pack office 2017 et écran.
- ✓ Luminaire du foyer à changer : nous avons fait appel à l'entreprise qui s'est occupée de l'éclairage du foyer.  
Un pavé de LED coûte 130 €, le devis monte à 1.020 € avec la pose. Nous en aurions deux à changer.  
La décision est reportée, dans l'attente d'autres devis.
- ✓ Christine BUCHON demande un budget pour pouvoir renouveler le petit matériel des employés municipaux, à savoir : un petit débroussailleur, une élagueuse sur perche.  
Elle a fait une demande de devis pour du matériel électrique sur batteries  
le débroussailleur: 474 €, l'élagueuse sur perche: 540 €, batterie: 215 €, chargeur: 125 €, pour un total de 1.355 € HT.  
Elle s'est également renseignée sur le prix d'une tondeuse : 3.332,50 € et d'un tracteur tondeuse : 2.900 €  
Mr le Maire demande à Christine BUCHON de transmettre les devis au secrétariat de la mairie pour que la commission « finances » s'y penche dessus.
- ✓ Lampadaire solaire à LED pour le parking du foyer, prix sur devis : 1.390 € HT non posé.  
La décision est reportée, dans l'attente d'autres devis.
- ✓ Décoration de Noël : Éric LAFONT et Caroline RECHT ont contacté des entreprises spécialisées dans les illuminations de rues. Ils proposent de faire étudier le dossier par la commission finances afin d'avoir leur avis.  
Jean-Luc SAUVAYRE s'étonne qu'il n'existe pas d'enseignes lumineuses solaires.  
Cyril OZIL suggère de faire d'autres devis concernant les frais annexes aux enseignes lumineuses.  
La décision est reportée, dans l'attente d'autres devis.
- ✓ Élection présidentielle : Eric Lafont s'occupera des panneaux d'affichage avec les employés municipaux le 28 mars.  
Stéphanie CROXO s'occupe de récupérer les bulletins de votes.
- ✓ Collecte de vieux portables : Le conseil est d'accord pour participer à l'opération.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h 15